

# Les ambulances de l'air

## *La desserte médicale du Nord.*

**L**es habitants du Moyen-Nord Canadien ou de ses abords vivent pour la plupart dans de petites agglomérations très éloignées les unes des autres. Ici, la population est peu dense, les espaces immenses. En matière de protection sanitaire, il était impératif de supprimer les "déserts" qui existent entre les lieux où vivent les gens et les hôpitaux situés plus au sud ou dans les villes de quelque importance implantées dans ces vastes espaces. Ainsi, le gouvernement provincial de l'Ontario a organisé et pris à sa charge un service de transport médical aérien qui a été étendu à tout le nord de la province.

La population ontarienne est massée dans le sud, sur une étroite péninsule s'étendant de la frontière des États-Unis au Bouclier canadien et circonscrite par le Saint-Laurent et son affluent, l'Outaouais, les lacs Ontario et Érié, le bord du lac Huron et la baie Géorgienne. Cette région est de surcroît la principale région industrielle du Canada et, partant, la plus riche. Au-delà, c'est le socle cristallin du Bouclier, au climat beaucoup plus rude, riche de forêts et de minerais, où vit une population clairsemée occupée surtout à l'exploitation minière, forestière ou agricole.

C'est en 1977 que l'Ontario créa un service aérien de transport des malades, en mettant en service un hélicoptère équipé à cet effet et basé à Toronto. En 1981, il étendait le secours médical par voie aérienne à tout le nord de la province, à partir des bases de Sudbury, Thunder-Bay, Timmins et Sioux-Lookout.

Deux hélicoptères et deux avions desservent maintenant le nord-ouest et le nord-est de la province, acheminant vers les hôpitaux spécialisés malades, accidentés, enfants prématurés. On sait qu'une intervention médicale précoce ne réduit pas seulement les handicaps, mais la durée des séjours en hôpital. Les quatre appareils affrétés par le ministère ontarien de la Santé, qui en partage les frais avec le ministère ontarien du Nord, sont en service dix heures par jour. Ils sont dotés d'un équipement complet pour répondre aux urgences médicales.

Les équipes soignantes qui travaillent à bord de ces ambulances aériennes ont suivi une formation spéciale, portant notamment sur les techniques de transport des malades et les méthodes de survie dans le Nord. Cette formation dure deux ans, auxquels s'ajoute une année de stage dans des services de traumatologie, de neurologie, de cardiologie ou de soins périnataux. Au cours du vol, le personnel peut communiquer à la fois avec le médecin traitant et le médecin qui aura la responsabilité du malade à l'hôpital de destination. Les infirmiers ont également le droit d'intervenir sur le plan médical, sous la responsabilité du médecin avec lequel ils sont en liaison constante

grâce aux systèmes de communication spécialisés dont sont équipés les appareils, ce qui accroît les chances de survie des patients durant le transport.

Expérience faite, on estime que les avantages d'un service aérien d'ambulance dans le nord ontarien par rapport au transport par route sont « manifestes » ou « très marqués » pour les deux tiers des malades transportés et « équivalents » pour un tiers. D'une manière générale, on relève que les ambulances aériennes accroissent de 48 p. 100 le taux de survie des enfants en danger. Or la moitié des malades transportés depuis la mise en service des appareils ont été des prématurés. ■



*Le biturbopropulseur Beechcraft de Sioux-Lookout, aménagé en ambulance, accueille un malade.*